



Mort de Nahel, tensions et violences : qui sème le vent, récolte la tempête

Toutes les formes de violences sont aussi inexcusables qu'illégitimes. Celle qui a touché Nahel, et par ricochet, sa famille et ses proches, représente la forme de violences la plus extrême puisqu'elle a emporté la vie d'un jeune de 17 ans et a été commise par un fonctionnaire de police.

Depuis lors, de multiples actes de violence sont perpétrés chaque jour et chaque nuit, détruisant des écoles, des salles de sport, locaux associatifs et bâtiments abritant des services publics.

Cette nuit du 29 au 30 juin, c'est le SPIP de Seine Saint Denis qui a été touché.

La CGT IP exprime sa solidarité et son soutien aux collègues de Seine Saint Denis, à la famille de Nahel comme à toutes celles et ceux qui sont confrontés à ces violences.

Pour autant, si celles ci sont inexcusables, ces violences pouvaient elles être évitées encore très longtemps?

Le climat social au sein de notre société se dégrade lentement depuis plusieurs années. Mais, depuis plus d'un an, cette dégradation s'est fortement accentuée.

Inflation, paupérisation de masse, mépris du Président de la République et de son gouvernement pour le peuple, ses représentant.e.s comme des organisations syndicales, mensonges d'état, répression policière commanditée par et pour le pouvoir, suppression progressive des services publics et/ou des moyens nécessaires à leur fonctionnement, justice de classe... le pays est assis depuis quelque temps sur une véritable poudrière.

Le drame survenu à Nanterre aura allumé la mèche d'un soulèvement populaire de la jeunesse qui n'a d'autre réponse à exprimer face à ce qu'elle subit que la violence. Sans l'excuser ou la légitimer, force est de constater que les autres formes d'expression de la contestation et de l'indignation n'auront reçu aucune écoute des gouvernants.

Les dernières expressions populaires d'envergure, comme le mouvement des gilets jaunes ou la mobilisation contre la réforme des retraites n'auront eu pour réponse que mépris, provocations et violences policières... comment ainsi ne pas craindre alors que les contestations s'expriment de manière de plus en plus violente ?

Comment s'étonner de ces actes et de cette expression de la colère excessive alors que la répression policière, commanditée et légitimée par le Ministre de l'Intérieur lui-même, n'est jamais remise en cause et sanctionnée ?

Quel aurait d'ailleurs été le discours de ce Ministre sur le drame ayant conduit à la mort de Nahel n'avait pas été filmé ? Chacun garde en mémoire, hélas, les discours mensongers du Ministre et de l'ensemble du gouvernement sur les violences policières lors des manifestations à l'appel des syndicats mais aussi lors de la finale de Ligue des Champions organisée en 2022 au Stade de France. Chaque fois, il a été établi que la dignité et les droits élémentaires des manifestant.e.s comme des supporters anglais avaient été bafoués et les violences policières étouffées.

Comment, ne pas constater que depuis la loi de 2017 relative à la sécurité publique et l'autorisation donnée aux forces de l'ordre de faire usage de leur arme en cas de refus d'obtempérer d'un.e conducteur.rice, les drames se succèdent sans que la formation au tir ou le suivi psychologique des personnels ne soient efficaces.

Comment enfin, ne pas s'indigner des propos du ministre de l'Intérieur et du garde des Sceaux depuis ce drame. L'un, toujours si prompt à rejeter la faute sur les victimes ou sur la Justice et à légitimer les agissements des policiers même lorsqu'ils sont constitutifs de manquements jette aujourd'hui en pâture le fonctionnaire de police auteur de la mort de Nahel en se dégageant de toute responsabilité. Quant au garde des Sceaux, il lui apporte, comme d'habitude, tout son soutien en expliquant que ce n'est pas la police qui est poursuivie mais un homme... les personnels de Justice et plus particulièrement des SPIP sauront apprécier cette nouvelle marque de soutien à un Ministre de l'Intérieur qui se plaît à jeter l'opprobre, sans aucune retenue et de façon totalement arbitraire, sur les SPIP en cas de fait divers aussi horrible soit il, uniquement par souci de préserver ses personnels et sa carrière...

La CGT IP ne peut qu'espérer la fin des violences de toute sorte.

La CGT IP ne peut également qu'appeler à toute mesure de protection des personnels des SPIP, exposés comme tous les représentant.es de l'État durant cette période de tensions extrêmes, à commencer par les personnels du SPIP 93 qui ont vu leur service à ce point dégradé qu'il ne peut plus, dignement, accueillir de public et donc de personnels.

Enfin la CGT IP appelle les différents gouvernants à cesser leur mépris de classe, à considérer le peuple et les travailleurs de ce pays, entendre leurs attentes, et à réinstaurer les missions de maintien de l'ordre, de police de proximité et de sécurité des personnes et des biens pour les forces de l'ordre comme à cesser de ne leur donner pour seuls consigne et objectifs la répression.